

Relevé de conclusion

Conseil de quartier Saint Liguaire Mercredi 29 juin 2016 à 20h Ecole Agrippa d'Aubigné



Direction des Vies Participatives

Rédaction : SR

Personnes présentes :

Coprésidents : Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN (Conseillère municipale, Coprésidente élue) et Michel NICOLLE (Coprésident habitant).

Elus municipaux: Dominique SIX (Adjoint au maire) et Romain DUPEYROU (Conseillers municipaux).

Agents municipaux: Fabrice DARTAYET (Responsable du bureau d'étude) et Simon ROUANET (Coordinateur du conseil de quartier).

Membres: Paul AIMON, Annette BROTHIER, Jean CHATENET, Patrick FAZILLEAU, Philippe FUCHS, James MEUNIER, Mario SAN MARTIN ZBINDEN, François VANEL, Patrick VEILLON.

Excusés: Marc THEBAULT (Adjoint au Maire), Katia BOUDREAULT, Chantal ANDRIEUX, Marylène POUPARD.

Public: 8 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Validation du relevé de conclusions du conseil de quartier du 23 mars 2016

2. Dossiers espaces publics

- a) Projets du centre bourg
- b) Projet d'aménagements aux Gardoux
- c) Dossiers en cours

3. Dossiers animations

- a) A la découverte des puits et leur histoire 02/07
- a) Ciné plein air 11/07

4. Informations diverses

- a) Fibre optique
- b) Les cinés plein air
- c) La campagne de stérilisation des chats
- d) Questions diverses

Préambule

Mme Cécilia San Martin Zbinden, coprésidente élue, remercie et souhaite la bienvenue à tous celles et ceux qui se sont déplacés afin de participer à cette réunion de quartier de Saint-Liguaire.

M. Michel Nicolle, coprésident habitant, souhaite la bienvenue. Il explique que la modification de la date initialement prévue pour la réunion du conseil de quartier en raison des élections départementales

partielles des 12 et 19 juin n'a pas été facile. Les différentes dates potentielles ne permettaient pas la présence commune de Mr Marc Thébault, 1^{er} adjoint au maire et la sienne. Il a donc été fait le choix d'une date avec la présence du coprésident habitant. Aujourd'hui 29 juin, Mr Thébault ne peut pas être disponible.

Mr Nicolle indique qu'il a eu un entretien téléphonique avec Mr Thébault pour faire le point sur les projets immobiliers du centre bourg.

Validation du relevé de conclusions du dernier conseil de quartier du 23/03/2016

Le relevé de conclusions est validé par les conseillers de guartier.

1. Dossiers espaces publics

a) Projets du centre bourg

Lors de la réunion de la commission cadre de vie avec M. Thébault le 12 avril 2016, il a été acté que la parcelle 162 (ancien champs de Foire) ne serait pas vendue dans le cadre du projet immobilier. Les membres du conseil de quartier acceptent qu'une nouvelle proposition limitée à la parcelle 361 soit faite au promoteur. La suite de ce projet sera l'objet d'une prochaine réunion de communication à la rentrée de septembre.



Deux problèmes principaux ont été soulevés : Le manque de places de stationnement sur le parking de la salle des fêtes et le manque de structure pour les familles et les adolescents du type aire de jeux et d'activité.

Lors de la réunion du 17 mai, Mr Thébault a rappelé que les deux demandes faites par les conseillers de quartier (l'amélioration du parking et la création de sites de jeux ados et enfants) s'inscrivent dans la démarche normale du conseil de quartier. Elles devront donc faire l'objet d'études concrètes d'évaluation des coûts par la commission cadre de vie pour être ensuite proposées dans le choix des dépenses annuelles d'investissement.

Concernant l'avenir de la maison de quartier, les responsables du CSC De Part et D'autre avaient donné leur accord pour déplacer leurs activités dans la salle annexe telle que proposé dans la mairie de quartier.

Toutefois, M. J.-M. FOUILLET, membre du conseil d'administration de l'association « De Part et D'autre », intervient en précisant qu'ils n'avaient pas eu de détails précis sur cette salle. Deux problèmes se présenteraient :

- l'obligation de réviser l'organisation des activités actuelles car il ne sera pas possible d'effectuer qu'une seule activité à la fois,
- mais surtout, il lui paraît évident que la salle n'offre que 55m² de surface par rapport aux 80m² de la maison de quartier, en deux salles dont une très petite, au lieu des trois salles actuelles et l'absence de cuisine. Le problème du four de l'activité peinture sur céramique et celui d'un WC spécifique aux participants restent à résoudre. Il rappelle qu'une mise en conformité d'accessibilité au niveau du rezde-chaussée a été réalisée il y a peu de temps.

Il indique donc qu'ils ne sont plus d'accord avec ce projet. Ils vont prendre contact avec M. PAILLEY.

De leur côté, les conseillers de quartier ne s'opposent pas de façon irréversible à la vente de la maison de quartier. Par contre, les activités de la Maison de Quartier par les associations et les Niortais à titre individuel n'avaient pas été prises en compte. En particulier la salle de réception et la cuisine attenante.

Au cours de la réunion du 17 mai, il a été indiqué que le projet de vente est reporté. Il resterait deux études à réaliser :

- l'adaptation de l'actuelle salle des fêtes pour répondre à ces utilisations au cas où la vente de la Maison de Quartier serait effectuée, en particulier l'aménagement d'une cuisine permettant les réceptions familiales,
- une étude sur le coût de la mise en conformité de la Maison de Quartier limitée au rez-de-chaussée, avec accès des étages interdit au public.

Dans l'attente, l'accès de la Maison de Quartier à ces activités est maintenu avec une seule modification, celle-ci ne sera plus gérée par l'association « De Part et d'Autre » mais par le service gestionnaire du patrimoine municipal des salles municipales installé à l'Hôtel de Ville.

Après des échanges, la conclusion est la suivante :

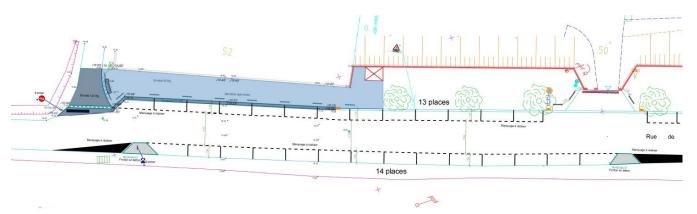
- les conseillers de quartier prennent note que, dans un délai maximum de 3 ans, la Maison de Quartier sera vendue.
- ils demandent donc qu'une étude soit faite pour réaliser l'aménagement de la salle des fêtes en compensation de la vente, hors crédits d'investissement de quartier. Ils précisent que le projet précédemment réalisé sur la salle des fêtes ne correspond pas à leur attente et qu'ils ne demandent que l'aménagement de réceptions familiales et associatives

Par ailleurs, il est évoqué la question sur la nécessité de réaliser ces travaux de modification du secteur accès au public (mairie annexe et poste). D'autant plus que l'avenir de la mairie annexe n'est pas certain car l'agent municipal ne souhaite pas poursuivre sa carrière à ce poste et que l'activité mairie est très faible par rapport aux opérations postales qui représentent 90% des mouvements. Il serait possible alors que l'activité de la poste soit confiée à un commerce de proximité.

Ne faudrait-il pas attendre de voir toutes les options possibles suivant les études en cours et de trouver un compromis entre la ville, le conseil de quartier et les associations ?

b) Projet d'aménagement des abords du stade des Gardoux

Initialement, ce projet devait être réalisé en régie et ne concernait que le marquage au sol des places de stationnement. Suite à une visite sur site, le projet a évolué avec la création de trottoirs dans la continuité de l'existant (voir plan ci-dessous). Il n'a pas pu être financé en 2016 sur les crédits d'investissement vie participative. Le projet devrait pouvoir être financé en 2017 à hauteur de 23 000 €.



Plusieurs rumeurs circulent sur l'avenir du stade des Gardoux et l'association occupant les lieux. Les élus rassurent l'assemblée en expliquant que l'état des locaux est connu, ils nécessitent un rafraichissement mais qu'en aucun cas il est question de projet immobilier ou de création de camping sur le site.

Dossiers en cours

Le Bourg de Sevreau

Les parcelles au niveau du chemin des hérons sont en cours d'acquisition. Le projet est d'avoir une emprise suffisante pour créer une chicane en entrée de bourg et d'avoir une bande de 4m derrière une haie champêtre pour pouvoir élaguer avec le tracteur et par la suite permettre la création d'une piste cyclable. La ville de Niort postule à une quatrième fleur dans le cadre de la commissions « villes fleuries », elle va pour cela valoriser ses entrées de ville.

Les travaux vont être inscrits au budget 2017 qui sera voté au mois de décembre 2016. Les coûts sont en hausse par rapport au projet de plateau surélevé car il faudra créer une chaussée lourde sur l'emprise du champ qui supportera la chicane. Le département devrait prendre en charge 30 % des 150 000 €.



> La Moucherie

Le responsable du bureau d'étude de la direction des Espaces Publics présente une esquisse du projet de création d'un cheminement piéton rue du Grand Port. Il s'agit d'un chemin calcaire, pour garder l'esprit campagne, avec alternance de poteaux et de lisses en bois. Il rattraperait le chemin déjà existant menant à l'arrêt de bus de la rue des Boutinets. Les entrées de logement seraient en enrobé et la chaussée serait reprise dans la partie centrale. Un petit mur de soutènement est nécessaire au niveau du passage au-dessus du ruisseau, c'est la seule partie problématique. Le chiffrage n'est pas encore réalisé, le bureau d'étude attend la validation du projet par la commission cadre de vie.

Des comptages ont été réalisés lors de la campagne d'avril au niveau de la 3ème maison dans le sens entrant. Ils révèlent une moyenne de 2 400 véhicules / jours (1 200 dans chaque sens) pour une vitesse de 38 km/h. La vitesse maximale à laquelle roulent 85 % des véhicules (V85) est de 47 km/h. Un taux de 6 à 8 % d'infraction a été constaté ce qui reste acceptable.



L'avenue de la Venise Verte

Les comptages du 25 avril au 1er mai au niveau de la boulangerie installée récemment indiquent le passage de 8 763 véhicules / jours et une vitesse moyenne de 46 km/h. Ce sont les taux d'infraction de 47 % dans le sens entrant et de 26 % dans le sens sortant qui confortent les services techniques dans la nécessité d'intervenir sur ce secteur.

Plusieurs propositions sont exprimées :

- créer un plateau surélevé devant la boulangerie pour casser la vitesse des voitures et inciter les clients à se garer de l'autre côté de la rue,
- ajouter des feux tricolores supplémentaires,
- créer un rond-point au niveau du carrefour (Pied de fond/Espérance).

Mme Cécilia San Martin Zbinden propose que les coprésidents écrivent à la préfecture pour soumettre cette demande.

> Placette Louis David

Le conseil de quartier va poser un panneau avec le texte ci-dessous pour accompagner le changement des luminaires qui fait suite à des actes de vandalisme de ces derniers mois :

« Suite à plusieurs actes de vandalisme, la ville de Niort procède au changement des luminaires de la placette Louis David. La Municipalité, en lien avec le conseil de quartier de Saint Liguaire, vous demande de bien vouloir respecter ce matériel remplacé, nécessaire au confort des riverains.

Par ailleurs, les conseillers de quartier ont entamé une réflexion quant à l'amélioration du quartier en termes de circulation, de sécurité mais aussi d'équipements culturels et sportifs pour les familles et les jeunes. Vos remarques ou interrogations sont les bienvenues.

Le service Vie participative 05 49 78 74 78 et vieparticipative@mairie-niort.fr

2. Dossiers animations

a) A la découverte des puits et leur histoire 02/07

Cette action à l'initiative de M. AIMON invite les habitants à découvrir les différents puits et les cours communes de l'ancien village de Saint-Liguaire, il y a 70 ou 80 ans. A cette époque où on lâchait les bêtes une fois par jour pour qu'elles aillent boire, chaque puits avait son histoire et ses utilisateurs particuliers. On apprendra aussi d'où vient le nom du chat pendu ou encore comment on tannait le cuir aux foulons.

Cette visite pourra se répéter lors des journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre 2016.

On pourrait découvrir lors des prochaines visites les moulins de Saint Liguaire qui, eux aussi, parlent de l'histoire du quartier et représentent un patrimoine riche.

b) Concert et ciné plein air 11/07

C'est l'association Yaka Yalé qui pilote cette action en partenariat avec le conseil de quartier, la vie partcipative et le service culturel de la ville. Une belle soirée en perspective avec le groupe brésilien « Charanga mestica » et le film « Le garçon et le monde ».

3. Informations diverses

a) Fibre optique

Des armoires sont posées depuis le mois de mars dans le quartier et les premiers courriers d'Orange arrivent dans les boites aux lettres.

Quand les logements arrivent en bout de ligne, il peut se trouver que l'entreprise réalise des ponts entre les lignes. Cette opération prend du temps, c'est pour cela que deux personnes d'une même rue peuvent avoir accès à la fibre avec des intervalles conséquents.

Il y a une cassure rue des Boutinets au niveau de la voie ferrée. L'entreprise étudie chaque cas pour offrir à chacun le meilleur service.

Trois armoires posées au rond-point du stade n'ont pas de protection, cette information va être transmise à la direction des Espaces publics.

b) Le ciné plein air 2016

2) <u>20 01/10 piem um 2020</u>	
La famille Bélier (E. Lartigau), 22h30	Microbe et Gasoil (M. Gondry), 22h
True Grit (J et E. Coen), 22h30	Samba (E. Toledano et O Nakache), 21h30
Le garçon et le monde (A. Abreu), 22h30	Les Combattants (T. Cailley), 21h30
Le chant de la mer (T. Moore), 22h30	Big Fish (T. Burton), 20h30
Charlie et la chocolaterie (T. Burton), 22h	

c) Campagne de stérilisation des chats errants

Afin de réguler le nombre de chats errants, la Ville lance une campagne de stérilisation avec l'aide de 30 Millions d'Amis, une association qui lutte contre l'euthanasie des animaux.

Vous souhaitez être référent dans votre quartier:

- 05 49 73 02 81
- animaux.refuge@mairie-niort.fr
- marie-chantal.garenne@mairie-niort.fr, conseillère municipale

d) Questions diverses

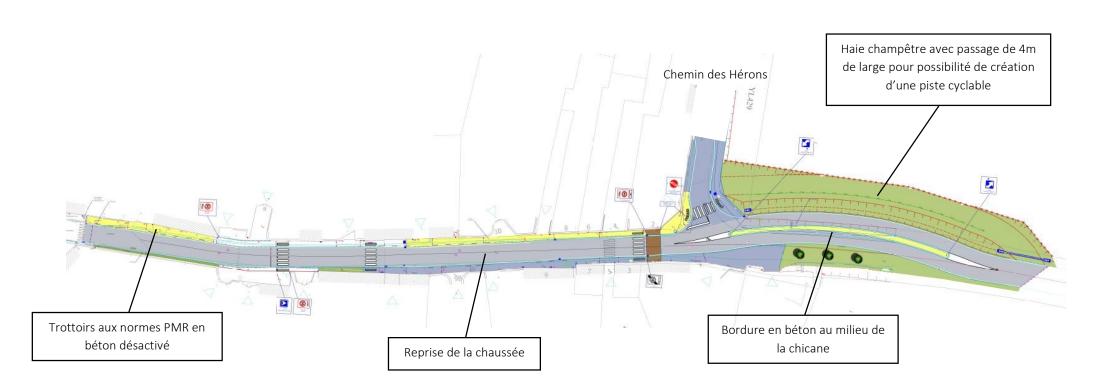
Pas de questions.

Fin de la réunion à 22h45

Prochain conseil de quartier fin septembre début octobre 2016

ANNEXE 1

Plan des aménagements du bourg de Sevreau 2^{ème} phase



ANNEXE 2

Plan du projet de cheminement piéton rue du Grand Port

